

11.2. Primes et subsides – Publications et outils didactiques

Pour les secteurs industriel et tertiaire, la Wallonie propose plusieurs types d'aides qui visent principalement le relighting des bureaux, halls, locaux industriels, bureaux, grandes surfaces ... Ces mesures sont conçues pour favoriser le remplacement d'éclairage existant énergivore par des équipements plus économiques.

Programme UREBA

Les subventions UREBA sont destinées à soutenir les communes, les provinces, les CPAS et les organismes non commerciaux qui veulent réduire la consommation énergétique des bâtiments dont ils sont propriétaires. Plusieurs démarches peuvent être subsidiées : audit énergétique, relighting, système d'optimisation.

Programme AMURE

La Wallonie accorde aux entreprises (secteurs tertiaire et industriel) une subvention pour qu'elles puissent réaliser un audit énergétique de leurs installations. Cet audit doit être réalisé selon un cahier des charges par un expert agréé par la Wallonie. Son objectif: permettre à l'entreprise d'évaluer la pertinence d'un investissement visant à utiliser plus rationnellement l'énergie.

Fonds Énergie

La Wallonie accorde des subsides aux indépendants, personnes morales (sauf celles éligibles au programme UREBA) et syndicats d'immeubles pour le remplacement d'appareils d'éclairage et de lampes. Ces subsides concernent les bâtiments/unités techniques d'exploitation des entreprises et les logements gérés par des syndicats d'immeubles.

Le montant de l'aide accordée est de 10, 20 ou 30 % du montant de la facture, en fonction de la réduction de la puissance installée, et est plafonné annuellement à 10 000 euros par unité technique d'exploitation ou par logement.

Aides à l'investissement

Le Département de l'Investissement soutient tout investissement à caractère stratégique et ceux permettant d'améliorer l'efficacité énergétique ou de contribuer au développement des énergies renouvelables dans les entreprises privées.

Déductions fiscales

Le Gouvernement fédéral accorde également des déductions fiscales pour les investissements économiseurs d'énergie. Public visé: entreprises industrielles, commerciales ou agricoles, professions libérales. Le Département de l'Énergie accorde les attestations fiscales correspondantes.

EN SAVOIR +

- <http://energie.wallonie.be>
- > aides et primes .

- Aides à l'investissement
- > Aides efficacité énergétique: 081/33.37.60
- > Aides classiques: 081/33.42.00

Publications et outils didactiques

Guide pratique et technique de l'éclairage résidentiel

Destiné aux professionnels, ce guide a pour objectif de fournir une aide à la conception et au choix de l'installation d'éclairage résidentiel. Il aborde la technologie des lampes et des luminaires existants. Il informe également sur les puissances à installer de manière à ce que la solution d'éclairage soit la plus efficace possible - sans toutefois négliger les aspects de confort et d'esthétisme et propose des solutions pour chaque type de local.

Pour obtenir le document en format pdf :

http://www.cstc.be/?dvtpe=publ&doc=eclairage_residentiel.pdf&lang=fr

L'éclairage efficace des logements

Divisée en trois chapitres, cette publication destinée aux particuliers propose une série de lignes directrices pour un éclairage efficace du logement. Le premier chapitre aborde les notions de base de l'éclairage; le deuxième présente les luminaires et les lampes efficaces à utiliser ; le troisième traite des questions concernant les idées reçues sur les lampes dites économiques et propose des solutions de remplacement pour les lampes les moins efficaces.

Pour obtenir le document en format pdf :

<http://energie.wallonie.be> : Citoyens> Se documenter > Médiathèque > Economiser l'énergie> Au quotidien> L'éclairage efficace des logements

Ces deux publications ont été rédigées par les chercheurs d'Architecture et Climat (UCL) et du Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTe) dans le cadre du projet de recherche ECLOS soutenu via le programme Minergibat du Service public de Wallonie.

Sans oublier bien sûr Energie Plus et son cahier des charges type sur l'éclairage, disponible en ligne sur www.energiepluslesite.be!

Mirror Box

Le CSTC dispose d'un ciel à miroirs, aussi appelé 'Mirror Box', qui permet de simuler la lumière naturelle sur modèle réduit. Cette « boîte » se compose d'une enceinte revêtue de miroirs très réfléchissants et d'un plafond lumineux constitué de tubes fluorescents (6500 K) placés derrière une plaque opaline (pour assurer un rayonnement diffusant).

Plus d'infos : www.cstc.be > Mirror box

Magazine « REACTIF, septembre, octobre et novembre 2011